



# Opérateur de travaux subaquatiques

Construction - Travaux

Chef d'entreprise

Durée

1 an

Tranche d'âge

18 à 25 ans

25 ans et +

Finalité

Diplôme

Pratique en entreprise / Alternance

Oui

Métier en pénurie / Fonction critique

Non



Vous êtes comme un poisson dans l'eau lorsqu'il s'agit d'aller faire trempette ? Vous adorez les profondeurs mais aussi le domaine de la construction ? Alors pourquoi ne pas allier ces 2 éléments grâce à cette formation d'Opérateur de Travaux Subaquatiques ?

L'Opérateur et l'Opératrice de Travaux Subaquatiques (OTS) réalisent des travaux d'inspection, de construction et de génie civil en milieu aquatique et hyperbare. Ces plongeurs inspectent, bardent, soudent, posent et assemblent des structures et matériaux sous l'eau. Ils travaillent en équipe et plongent avec un équipement complet de plongée dont un scaphandre et des bouteilles d'oxygène. Ils travaillent sur base de plans ou d'instructions verbales ou écrites pour assurer des opérations de construction, de réparations ou d'inspections. Ils examinent et interviennent à l'aide d'outils sur des structures tels que des écluses, des pontons, des barrages, des conduites et canalisations. Ils inspectent des bateaux, des plans d'eau, des ouvrages de constructions. Ils mènent également des opérations de dépollution. Ils peuvent travailler au sein d'équipe de pompiers, de policiers, de protections civiles ou pour des sociétés spécialisées.

Au cours de cette formation de chef d'entreprise, vous développerez toutes les compétences et apprendrez toutes les techniques nécessaires au métier d'Opérateur de Travaux Subaquatiques :

**Gérer le matériel de plongée** (avant, pendant, après) : vous apprenez à appliquer les différentes techniques de plongée en fonction des opérations demandées. Vous préparez et vérifiez votre matériel en fonction du type de plongée à effectuer. Vous vous formez aux différentes règles et procédures. Vous vous formez à l'utilisation de scaphandres et aux outillages subaquatiques ainsi qu'aux différentes techniques de travaux : découpage, soudure, assemblage, bétonnage sous l'eau... Vous vous formez à ce type de plongée en piscine.

**Assurer la sécurité des opérateurs sur chantier** : vous apprenez à secourir un plongeur ou une autre personne. Vous apprenez les différentes procédures et règles d'interventions. Vous identifiez les scénarios d'accidents possibles et les analysez. Vous apprenez les principales démarches en termes de traitements à apporter suite à un accident de plongée : utilisation de gaz thérapeutiques et de caissons de recompressions. Premiers soins en cas d'accidents divers avec le matériel ou les structures. Vous apprenez également à mener une analyse de risque sur chantier, à mettre en place les plans et mesures de sécurité liés aux opérations prévues. Vous vous formez à l'utilisation des différents équipements de protection.

**Réaliser des travaux en milieu subaquatique** : vous vous formez à analyser et inspecter les éléments constitutifs d'un ouvrage d'art hydraulique. Vous consultez les plans et vous informez sur les pannes et problèmes rencontrés. Lors de l'inspection, vous identifiez les éléments causant les pannes ou qui nécessitent des réparations. Vous définissez les modalités d'interventions en fonction des opérations à effectuer et du matériel à utiliser. Vous apprenez les différentes techniques de découpe, de soudage, et de construction et les pratiquez afin de vous former au mieux. Vous utilisez les différents outils pour procéder aux réparations ou aux opérations d'assemblage, de construction ou de démolition.

**Gérer l'exécution technique d'un chantier** : vous analysez les différentes législations du secteur de la construction et de la navigation afin que votre chantier soit en règle. Vous préparez le chantier ainsi que le matériel et les dispositifs de sécurité. Vous organisez les interventions selon le milieu et les sites d'interventions. Vous transmettez les procédures d'interventions, vous analysez les dangers et précautions à prendre avant l'intervention. Vous gérez les principes de la navigation et du courant afin de procéder à l'intervention en milieu mouvant.

**Analyser les données techniques d'un projet de chantier** : Vous apprenez à analyser un projet de chantier, vous réalisez un métré des travaux à effectuer : vous définissez les interventions après inspection, vous définissez les méthodes à utiliser, le matériel et établissez le coût de l'intervention. Vous définissez la durée des travaux, les matériaux et le matériel nécessaire. Vous apprenez à rédiger un devis complet et à le soumettre aux commanditaires.

Ce métier se décompose en 3 postes distincts auquel vous serez formé :

**Le plongeur et la plongeuse** : ils effectuent les plongées et les opérations sous-marines grâce à leurs équipements et leurs outils. Sur base d'un ordre de mission et de plans, ils effectuent les inspections, les réparations, les assemblages demandés.

**Le Tenderman et la Tenderwoman** : c'est l'Homme de surface, responsable de la plongée et de la gestion technique. Ils assurent la sécurité du plongeur en vérifiant les paramètres de temps, de courant de profondeur et de paliers. Ils récoltent et retranscrivent les informations communiquées par le scaphandrier lors de la plongée. Ils coordonnent et dirigent les opérations sous eaux et en externe : ils surveillent les activités extérieures à la plongée telles que la circulation sur les eaux, les grues immergeant le matériel, l'ouverture/fermeture d'éléments mobiles...

**Le plongeur et la plongeuse de secours** : ils assistent le Tenderman et le plongeur. Ils se tiennent prêt à tout moment pour récupérer le plongeur en difficulté. Ils veillent à la sécurité générale.

Le métier d'Opérateur et d'Opératrice de Travaux Subaquatiques requiert de nombreuses compétences : tant en plongée, en sécurité, qu'en techniques de travaux. Il s'agit d'un métier dangereux où vous êtes confrontés à des éléments naturels mais aussi structurels.

Grâce à cette formation, il est certain que votre avenir professionnel ne prendra pas l'eau ! Il est inutile cependant d'enfiler votre combinaison et vos palmes pour vous rendre dans l'un des Centres IFAPME qui propose cette formation afin de vous inscrire !

La pratique en entreprise est recommandée dans cette formation via le modèle de formation en alternance

(<https://www.ifapme.be/decouvrir-lalternance>) : ± 8h. de cours en horaire décalé et ± 30h de pratique en entreprise par semaine ; rémunérés.

#### Débouché(s) métier(s)

Créer / Reprendre une entreprise

Opérateur indépendant / Opératrice indépendante pour des interventions et expertises sur chantier

Employé / Employée dans des organismes de services publics (pompiers, police, protection civile, administrations...)

Employé / Employée dans une entreprise de construction spécialisée en structures aquatiques

Employé / Employée dans une entreprise du domaine d'activités : vente de matériel, intervention sur site...

#### Point(s) fort(s)

Sur le terrain Formation courte Contact client Activité en extérieur Travail en équipe

#### Finalité

Diplôme de formation de Chef d'entreprise homologué par la Communauté française Certificat de plongée professionnelle

## Conditions d'accès

### Conditions générales

Ne plus être soumis à l'obligation scolaire ;

Satisfaire à une de ces 3 exigences :

---

Soit être titulaire du certificat d'apprentissage ou avoir terminé avec fruit les cours généraux et professionnels de fin d'apprentissage et réussir l'examen pratique au plus tard en fin de première année de formation ;

Soit avoir suivi avec fruit le 2ème degré de l'enseignement secondaire général, technique ou artistique, ou le 3ème degré de l'enseignement secondaire professionnel et dans ce cas avoir obtenu le certificat de qualification ;

Soit avoir satisfait à un examen d'entrée.

### Conditions d'admission particulières liées à cette formation

Le candidat apprenant doit répondre à l'un des critères énoncés ci-dessus ET :

Etre titulaire d'un brevet de plongée équivalent ou supérieur à "Open Water (1 étoile)" qui correspond à 6h30 de plongée en eau libre.

Posséder un certificat médical d'aptitude de plongée.

---

### Aptitudes

L'Opérateur et l'Opératrice de travaux subaquatiques doivent posséder plusieurs qualités :

**Travail en équipe** : vous travaillez en équipe de 3 personnes au quotidien. Vous assurez la sécurité des membres de l'équipe et communiquez à chaque instant avec ces personnes. Vous leur accordez une confiance totale et inversement.

**Forme physique** : vous travaillez sous l'eau, avec un équipement lourd et conséquent. En milieu aquatique, les mouvements demandent une autre activité physique. Vous résistez à la pression et au courant, vous ne disposez pas de la même aisance de mouvement que sur terre. Les plongées peuvent durer jusqu'à 3h.

**Contact humain** : un contact facile et professionnel est nécessaire puisque le métier impose de nombreuses rencontres : architectes, commanditaires, clients... Vous devez parfois coordonner plusieurs équipes.

**Présentation et communication** : vous serez amené à présenter et décrire des projets et des procédures d'interventions à des clients, il faut donc les informer et tenter de les convaincre de faire appel à vos services.

**Passion** : ce métier requiert une passion envers la plongée et le monde sous-marins puisque vous êtes la plupart du temps en plongée ou en intervention.

**Flexibilité** : même si une routine est vite établie, vous intervenez sur différents chantiers en déplacements. Vous vous adaptez constamment aux conditions de terrain et du climat mais aussi au type d'opération à effectuer.

**Rigueur et discipline** : vous évoluez dans un milieu naturel et imprévisible. Vous respectez à la lettre toutes les procédures liées aux plongées et à la sécurité, il en va de votre propre sécurité et de votre santé. Vous intervenez sur des éléments importants, toute négligence peut entraîner de lourdes conséquences. Vous travaillez donc avec beaucoup de professionnalisme.

**Polyvalence** : en tant que chef ou cheffe d'entreprise, vous prenez en charge tous les aspects liés à l'entreprise, cela comprend le travail mais aussi les volets administratifs, sociaux, commerciaux et financiers.

---

## Programme

### Cours professionnels:

K23/5 Gestion appliquée et législation (32h)

K23/5 Techniques d'intervention sur sites (180h)

K23/5 Gestion de chantiers subaquatiques (32h)

K23/5 Ouvrages et techniques subaquatiques (68h)

K23/5 Sécurité en milieux hyperbares (36h)

K23/5 Gestion du matériel de plongée (84h)

---

## Remboursement Minerval

Dans le cadre du Plan de reconstruction de la Wallonie, l'IFAPME et le Gouvernement wallon, mettent en place des mesures concrètes pour booster l'envie et l'intérêt de celles et ceux qui envisagent de se former dans le secteur de la construction élargi.

Pour ce métier, un **remboursement du minerval** est prévu si l'apprenant et l'apprenante remplissent les conditions d'octroi. Pour plus d'information, consultez [la liste des formations concernées \(https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq?n=926\)](https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq?n=926)

### Conditions d'octroi :

L'auditeur doit être considéré comme "régulier" au moment de l'agrément : au moins 50 % de présences au cours entre la date de sa première présence et la date du comptage.

L'auditeur doit avoir presté au moins 30 jours sous convention de stage rémunérée entre le 1er septembre et le 15 décembre 2022.

L'auditeur doit être inscrit dans l'une des formations adultes suivantes.

---

## S'inscrire à une formation pour adultes

## Délais et informations

Les inscriptions sont **ouvertes jusqu'au fin octobre**. En cas d'année préparatoire, les inscriptions sont **possibles jusqu'au 15 novembre**.

**Des droits d'inscription sont requis**. Le montant varie d'une formation à l'autre mais est compris généralement entre 220 et 350€ ou plus.

Prenez contact avec le Centre IFAPME (<https://www.ifapme.be/centres>) qui organise la formation.

## S'inscrire

Pour l'inscription proprement dite, munissez-vous des documents suivants :

votre **carte d'identité** ;

une **copie du dernier diplôme** (ou bulletin) obtenu ;

si vous êtes demandeur d'emploi et vous vous inscrivez à une formation à un "métier en pénurie" (<https://www.ifapme.be/actualites/metiers-en-penuriecritiques-60-formations-ifapme-y-repondent>), une **attestation d'inscription au FOREM** (<https://www.leforem.be/>) pour profiter d'un possible incitant financier.

Après cette inscription, **si l'Alternance est possible pour cette formation**, vous pouvez trouver une entreprise avec laquelle signer une convention de stage.

Pour signer votre convention ou en cas de difficultés, contactez un Service de l'IFAPME près de chez vous. Pour ce rendez-vous, munissez-vous des documents suivants :

votre carte d'identité

la preuve de votre inscription à la formation.



## Bouvignes

Rue Fétis, 61 5500 Dinant (Bouvignes)

082 21 35 80

### Secrétariat

Du Lundi au jeudi : de 8h30 à 21h30

Le Vendredi : de 8h30 à 17h

Le Samedi : de 8h30 à 13h

/

[centre.dinant@ifapme.be](mailto:centre.dinant@ifapme.be)

### Type d'inscription

Au Centre/lieu de formation

Conditions d'admission

En raison du nombre limité de places disponibles, un examen de sélection (questionnaire théorique sur les mathématiques et la plongée) sera réalisé avant l'entrée en formation.

Bon à savoir

Le stage pratique se déroule à la carrière de Gochenée dans le courant du mois de mai et est encadré par les formateurs de la section.